



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

#TousConcernés

*Prévention des incivilités, des violences
et des discriminations*

**Sensibilisation et
éducation des pratiquants
Formation des encadrants
et dirigeants
Accueil de la parole
des victimes
et accompagnement**

*Offre d'accompagnement du ministère chargé des Sports
auprès des Établissements du réseau grand INSEP*

Saison sportive 2021/2022



L'édito de Roxana Maracineanu ***Ministre déléguée chargée des Sports***

Depuis presque deux ans, nous sommes collectivement confrontés à une crise sanitaire qui bouleverse nos projets et nos modes d'action. Dans un environnement déjà en mutation avec la réforme de l'organisation territoriale de l'État, vous avez tous répondu présent pour protéger au mieux nos athlètes et nos agents et je tiens à vous en remercier très chaleureusement.

Vous le savez, depuis mon arrivée au ministère chargé des Sports, j'ai fait de la prévention et de la lutte contre les comportements violents et discriminants – en particulier ceux portant atteinte à l'éthique sportive et à l'intégrité physique et psychologique des pratiquant(e)s, notamment mineur(e)s –, l'une de mes priorités d'action.

La direction des Sports a su fédérer un réseau d'acteurs associatifs nationaux particulièrement impliqués sur l'ensemble des champs de formation et de sensibilisation aux enjeux d'un sport inclusif et émancipateur.

C'est un sujet majeur qu'il nous appartient encore et toujours de renforcer : former nos encadrants, qu'ils soient entraîneurs, éducateurs ou personnels éducatifs.

L'offre de services qui vous est proposée pour la saison 2021-2022 s'inscrit dans la continuité des missions déjà déployées les saisons précédentes et dont une majorité d'établissements s'est déjà emparée.

J'ai décidé de doubler le budget du ministère (près de 500 000 euros) alloué en 2022 au soutien des associations avec lesquelles nous conventionnons afin qu'elles puissent intervenir dans vos structures. J'insiste, c'est un enjeu majeur et je compte sur votre implication pour que chaque établissement formalise une stratégie éthique et éducative et planifie, sur l'ensemble d'une année scolaire, les sessions de sensibilisation nécessaires.

Vous êtes au cœur du parcours de nos jeunes, au moment clé de l'adolescence où ils construisent leur futur de citoyens libres. Au-delà des apprentissages sportifs techniques indispensables pour les conduire vers la performance, je vous renouvelle ma confiance pour veiller à leur offrir un environnement sain, bienveillant, émancipateur et sécurisé, en vous appuyant notamment sur les associations et les actions présentées dans ce catalogue.



Le Mot de Gilles Quénehervé *Directeur des Sports*

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs d'établissement, L'un des axes prioritaires de la politique préventive du ministère chargé des Sports consiste à offrir aux acteurs du sport un panel d'outils visant à les sensibiliser et à les accompagner dans leur mission quotidienne. Pour qu'ils soient adaptés et opérationnels, ces outils doivent être construits à partir des attentes et des besoins exprimés au plus près du terrain.

C'est dans cet esprit que la direction des Sports vous propose une offre personnalisée, construite à partir des retours d'expériences de la campagne de sensibilisation 2019/2020 et de vos attentes pour la nouvelle saison sportive, afin de vous accompagner dans la mise en place de vos actions de prévention et de formation visant à prévenir, sensibiliser et lutter contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le champ du sport, en y intégrant les valeurs de la République.

Cette offre est proposée par plusieurs structures associatives à vocation nationale, dans le cadre de conventions conclues avec la direction des Sports afin de répondre au mieux à vos besoins. Vous pourrez constater que l'offre des partenaires a été élargie en abordant cette année l'éducation des jeunes à certains comportements, la prévention des dérives dans le sport, le traitement d'un signalement de faits de violence (violences sexuelles, cyber-violences...) ainsi que la formation des équipes d'encadrement.

L'offre d'accompagnement et les prestations proposées pour cette saison sportive par chacune des structures conventionnées sont présentées sous forme de fiches dans ce guide. Celui-ci a comme ambition de vous aider à décliner votre plan d'action sur l'éthique et intégrité, en diversifiant les structures et les modes de prévention, et en complément des actions que vous pouvez mener avec vos partenaires associatifs locaux.

Pour programmer la mobilisation de ces offres au sein de votre établissement, je vous invite à prendre contact avec Monsieur Laurent Bonvallet (chargé de mission Éthique sportive, prévention des violences et déploiement territorial - bureau Éthique sportive et protection des publics - DS3A : laurent.bonvallet@sports.gouv.fr) et Monsieur David Brinquin (chargé de mission Éthique et valeurs du Sport-Prévention des incivilités, violences et discriminations dans le sport - bureau DS3A aussi : david.brinquin@sports.gouv.fr) qui vous mettront en relation avec les structures choisies pour mener à bien votre projet, le bureau en charge de la tutelle et du pilotage des établissements (DS2A) étant également votre interlocuteur.

Je vous remercie personnellement pour l'attention que vous porterez à cette offre d'accompagnement en formulant le vœu que les incivilités, violences et discriminations dans le champ du sport soient mises hors-jeu, grâce à votre mobilisation, à celle de toutes vos équipes comme de vos stagiaires et de vos pratiquants.

POUR VOTRE INFORMATION

Les problématiques couvertes par l'offre d'accompagnement 2021/2022 :

- la prévention des comportements à caractère raciste et antisémite et la sensibilisation aux valeurs de la République ;
- la prévention de la haine LGBT+ ;
- la prévention des violences faites aux arbitres ;
- la sensibilisation des auteurs de comportements discriminatoires ;
- l'éducation des jeunes pratiquants aux comportements déviants (éducation numérique, éducation à la santé sexuelle...);
- la prévention des violences sexuelles ;
- la prévention des cyber-violences ;
- la prévention du bizutage ainsi que du harcèlement ;
- la prévention des violences psychologiques ;
- la formation des encadrants à l'accueil de la parole sur des faits de violence ;
- la formation des encadrants au traitement pédagogique d'un signalement de faits de bizutage et de harcèlement ;
- la sensibilisation aux conséquences des violences et à la reconstruction des victimes.

Ces problématiques sont regroupées en 4 grands axes :

Discriminations et Valeurs de la République / Éduquer les pratiquants et Former les encadrants / Prévention des violences / Accueillir la parole sur des violences sexuelles

BON À SAVOIR

1. L'offre est portée par 13 structures et une structure peut intervenir sur plusieurs problématiques ;
2. Le ministère chargé des Sports met à votre disposition gratuitement le film « SLALOM » et le téléfilm « Service volé » sur les violences sexuelles, et le documentaire « Faut qu'on parle » sur l'homophobie, pour des projections et débat par l'établissement qui le souhaiterait, à solliciter auprès des bureaux DS3A et DS2A (cf Fiche 14) ;
3. Si vous avez connaissance de faits de violence, notamment sexuelles, il vous appartient de les porter à la connaissance de la cellule ministérielle : SIGNAL-SPORTS@sports.gouv.fr ;
4. Le ministère chargé des Sports a conventionné avec plusieurs associations d'aide aux victimes pour, si besoin, permettre une prise en charge en termes d'écoute et d'accompagnement (sur le plan psychologique et/ou juridique) (cf. Fiche 15).

Axe 1

Discriminations et Valeurs de la République

FICHE 1 : COMPAGNIE LE TRIMARAN

Domaine d'action et problématiques traitées

- **Prévention et sensibilisation** des discriminations dans le sport (notamment à caractère raciste, antisémite, sexiste ou manifestant une haine LGBT+) autour de l'action « *Graine de Supporters* », « *Graine de Sportifs* », et « *Graine d'Arbitres* ».

Prestation proposée

- Organiser une séance de sensibilisation, de manière ludique et théâtrale, sur la prévention des discriminations et plus particulièrement vis-à-vis du racisme et de la haine LGBT+.

Objectifs

- À travers les actions de théâtre participatif, l'objectif visé est d'éveiller la responsabilité de chacun face aux discriminations et de comprendre, prévenir, combattre le racisme, l'antisémitisme, l'obscurantisme, l'homophobie et le sexisme en interagissant avec le public.
- En luttant contre toute forme de discrimination et contre nos préjugés, la compagnie théâtrale a pour objectif de préserver les risques d'amalgame et de stigmatisation. Certaines personnes se trouvant au croisement de différentes formes de discrimination sont particulièrement exposées aux processus de stigmatisation et d'exclusion.

Moyens d'actions

- Par les outils de prévention que sont les spectacles « *Graine de Sportifs* », « *Graine de Supporters* » et « *Graine d'Arbitres* » qui s'appuient essentiellement sur l'interactivité théâtrale, s'engage un débat et chacun est invité au dialogue, ce qui favorise l'échange et l'apaisement. Ce concept de plusieurs saynètes interprétées avec les jeunes des sites visités engendre un regard sur les actes sociaux de chacun et offre la possibilité à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer lors d'un dialogue libre sur l'ensemble des sujets abordés.
- L'intervention dure 2 heures. Lors de chaque représentation, les participants sont invités à interpréter des saynètes avec les comédiens et à entamer un dialogue avec et entre eux. Chaque participant est acteur de la séance de sensibilisation.

FICHE 2 : FOOTENSEMBLE

Domaine d'action et problématiques traitées

- **Prévention et sensibilisation** des comportements manifestant une haine LGBT+ dans le sport, par le vecteur du football.

Prestation proposée

- Organiser une séance, par des bénévoles de l'association, pour sensibiliser à l'homophobie dans une démarche globale : diversité, citoyenneté, laïcité, lutte contre le sexisme, harcèlement, banalisation des injures, etc. L'action de Foot Ensemble s'appuie sur des outils adaptés à la culture des adolescents et jeunes adultes : jeux vidéo interactifs, jeux de groupes et séquences vidéos (interviews de célébrités du football, documentaires, vidéos pédagogiques, etc.).
- Des livrets pédagogiques sont également élaborés pour déconstruire les stéréotypes et promouvoir l'égalité, avec le soutien de la direction des Sports.

Objectifs

- **Inscrire** la lutte contre l'homophobie dans une démarche plus globale : diversité, citoyenneté, banalisation des injures, harcèlement, sexisme, laïcité... ;
- **Défaire** les stéréotypes, préjugés, idées reçues et amalgames ;
- **Favoriser** la mise en situation qui permet de mieux intégrer les messages de sensibilisation ;
- **Montrer** que les référents des jeunes (sportifs, youtubeurs, ...) soutiennent les valeurs de respect et d'acceptation de l'altérité ;
- Par des débats modérés, **privilégier l'échange** plutôt que l'information descendante ;
- Amener les jeunes à **considérer les conséquences** de leur actes et propos ;
- **Briser le tabou** de l'homophobie dans le foot.

Moyens d'action

- La sensibilisation dure 2h00. Après chaque module (jeu ou vidéo), un intervenant de Foot Ensemble animera un débat.
- Des livrets pédagogiques seront remis aux jeunes participants, de même qu'aux éducateurs.

Possibilité d'ateliers à distance

Foot Ensemble met à votre disposition un ensemble d'outils de sensibilisation (vidéo, jeux, quiz...) et d'évaluation et vous guide dans la mise en place de l'action.

L'idée est d'amener individuellement chaque participant à se questionner, sans le regard ni l'influence de son groupe, sur la façon dont il se situe vis à vis de l'homosexualité et du respect des autres en général. Le choix des outils dépend des besoins identifiés et de la tranche d'âge des jeunes à sensibiliser.

Une évaluation est mise en place sur la base des données collectées (Google Form, Vimeo et VTS Perform). Celle-ci permet de produire des éléments statistiques sur l'action.

Une analyse qualitative est établie sur la base des retours obtenus sur le terrain, mais aussi des commentaires et débats qui seront apparus lors du visionnage des vidéos (application Vimeo Premium).

FICHE 3 : ASSOCIATION 733

Domaine d'action et problématiques traitées

« 733 » était le numéro du dossard du mythique champion olympique Jesse Owens. L'association 733 a pour but d'inscrire dans la mémoire collective les exploits du sprinteur afro-américain, quadruple médaillé d'Or aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936, camouflet au nazisme. Le film « RACE » a été diffusé à la demande du CNOSF lors des « JEUX DES JEUNES » qui se sont déroulés à l'INSEP du 16 au 17 octobre 2021.

Prestation proposée

Diffusion au sein de l'établissement du film « RACE » (titre français « LA COULEUR DE LA VICTOIRE ») auprès des jeunes, puis débat sur les sujets actuels : antisémitisme, racisme, ségrégation, intolérance, acceptation des lois de la République en s'appuyant aussi sur les valeurs olympiques qui sont par nature universelles.

Objectifs

L'action de favoriser la diffusion du long métrage « RACE » (titre français « LA COULEUR DE LA VICTOIRE ») vise à sensibiliser aux discriminations auprès des jeunes, initialement auprès des établissements scolaires, mais à proposer aux jeunes dans les établissements du réseau Grand Insep. Une projection pourrait aussi avoir lieu avec l'établissement scolaire partenaire.

Moyens d'action

Déplacements dans les établissements pour diffusion et débat

FICHE 4 - LICRA

Domaine d'action et problématiques traitées

Prévenir les récidives d'incivilités et actes discriminatoires et attentatoires aux valeurs de la République, responsabiliser les auteurs et les accompagner dans une démarche de réparation.

2 Prestations distinctes proposées :

1/ Action de sensibilisation aux incivilités et aux différentes formes de racisme et de discriminations, et de sensibilisation aux valeurs de la République et de la laïcité

Afin de lutter contre la banalisation des actes racistes et antisémites, la Licra propose d'intervenir en présentiel ou distanciel auprès de jeunes sportifs qui poursuivent leurs études ou une formation professionnelle dans un établissement public ou une école nationale agréées par le ministère chargé des Sports. *Moyens d'action*: vidéos, quiz, livrets pédagogiques, supports du campus numérique de la Licra SAPIO :

<https://www.licra.org/wp-content/uploads/Livret-1-1-1.pdf>

<https://www.licra.org/wp-content/uploads/Livret-2.pdf>

<https://www.sapio.co/>

Groupes de 30/35 jeunes maximum si possible. Durée de l'intervention : 1h30/2h par groupe. Possibilité de 2 ou 3 groupes de jeunes dans la même journée. Les frais de transports des intervenants sont à la charge de la Licra.

2/ Action de réparation – sanction pédagogique

Faire prendre conscience du préjudice moral et psychologique subi par les victimes de racisme « quotidien » car certains auteurs ne sont pas vraiment conscients qu'ils font preuve de racisme (Quoi moi raciste ?).

Autre projet : afin de prévenir la récurrence d'actes racistes et antisémites commis par des sportifs, la Licra propose que les sanctions prononcées par les commissions de discipline des instances sportives soient assorties d'une mesure « pédagogique » originale et inédite. Ce projet concerne à priori plutôt des sports collectifs. L'idée est que les acteurs des deux équipes concernées par les faits se rendent sur un site mémoriel pour y suivre une visite et un atelier participatif, le Camp des Milles à Aix-en-Provence : grand camp français d'internement et de déportation, accessible au public. Les participants franchissent pour la plupart pour la première fois les portes d'un lieu de mémoire ou d'un musée. D'autres sites mémoriels sont également possibles comme le CERCIL (Mémorial des enfants du Vel d'Hiv) à Orléans, la Fondation du Mémorial de la Shoah à Paris et Drancy, le camp de Riversaltes, la Maison d'Yzieu...

Dans la visite comme dans un atelier dédié, les équipes pédagogiques du musée et de la Licra travaillent à montrer aux sportifs qu'aucune parole, qu'aucun geste raciste ou antisémite n'est anodin. Il s'agit de leur faire comprendre comment les extrémismes, le racisme et l'antisémitisme ont un potentiel explosif et contagieux et peuvent mener à la division, à l'affrontement et parfois à des processus criminels par la combinaison de facteurs individuels, collectifs et institutionnels.

Moyens d'action : 6 journées pouvant être programmées entre octobre 2021 et juin 2022. Sont pris en charge : le coût de la visite et de l'atelier ; les repas du midi des participants et des intervenants Licra ; les frais de transport et d'hébergement des intervenants Licra ; les frais de communication liés au projet.

Pour plus d'informations, possibilité de contacter Audrey Kouliadiati, chargée de mission Sport de la Licra : akouliadiati@licra.org.

Axe 2

**Éducation
des praticants
et Formation
des encadrants**

FICHE 5 : E-ENFANCE

Domaine d'action et problématiques traitées

Campagne d'information pour la diffusion du 3018, numéro d'urgence national mis en place par e-Enfance à la demande du Gouvernement pour lutter contre toutes les cyberviolences (cyberharcèlement, exposition à la pornographie, chantage avant match...), dans une approche d'éducation numérique auprès des jeunes pour qu'ils deviennent des usagers du numérique responsables.

Prestation proposée

Les interventions de l'Association e-Enfance proposées aux jeunes sportifs et à leurs encadrants visent à sensibiliser aux dangers d'Internet et des réseaux sociaux et à sensibiliser aux risques de la pornographie sur les écrans et sur les réseaux sociaux, terreaux des violences sexuelles, et *in fine* de promouvoir l'éthique et l'intégrité numérique dans la vie privée comme dans le sport.

Il s'agit d'éduquer à des gestes positifs afin de lutter contre les dérives, et de susciter chez les jeunes « une prise de conscience » sur ces sujets.

Il s'agit aussi de comprendre la manière dont une situation est traitée après avoir été signalée au service. La présentation du 3018, dans un deuxième temps, permettra d'en faciliter l'usage en cas de problème rencontré par le jeune sur internet dans le cadre de sa pratique sportive ou en dehors dès lors que cela peut avoir un impact sur sa vie privée et sur sa pratique sportive par ricochet.

Objectifs

Les thèmes abordés seront la lutte contre :

- les violences psychologiques sur les réseaux sociaux,
- le chantage en ligne,
- les intimidations et les pressions avant les compétitions,
- le cyberharcèlement (revenge porn, chantage à la webcam...),
- l'identité numérique,
- les paris,
- la protection des données personnelles,
- la nudité sur internet,
- le risque d'exposition à la pornographie (support de campagne élaboré par les services de la direction générale de la Cohésion sociale pour le secrétariat d'État en charge de de l'Enfance et des Familles)...

Le support et la présentation du numéro d'urgence permettront de faire connaître le fonctionnement du 3018, sa capacité d'action et d'ancrer le réflexe 3018 en cas de problème rencontré sur internet, que ce soit dans le cadre de sa pratique sportive ou plus largement dans sa vie privée.

Moyens d'action

- Interventions dans les établissements auprès des jeunes sportifs et leurs encadrants
- Diffusion d'un support flyer en partenariat avec le ministère chargé des Sports, pour sensibiliser au 3018

Ce support pourra également être diffusé dans le cadre de compétitions sportives afin d'appeler à une pratique responsable sur un terrain mais aussi sur internet.

FICHE 6 : MARION LA MAIN TENDUE

Domaine d'action et problématiques traitées

Prévenir la banalisation des violences (bizutage, harcèlement et cyber harcèlement) en formant les jeunes en CREPS et leurs encadrants à lutter contre le harcèlement entre pairs.

Sensibilisation des jeunes et Formation des encadrants à une méthode pédagogique de traitement de faits de harcèlement (possible aussi pour des faits de bizutage)

3 Prestations distinctes proposées et complémentaires :

1/ Auprès des pratiquants (sportifs et stagiaires):

Les grands axes de la formation pour les jeunes, session de 2h : Responsabiliser les élèves sportifs en développant la verbalisation des émotions, et ainsi les amener à développer leurs compétences psychosociales et relationnelles. Comprendre leur rapport à autrui et favoriser la prise de parole et l'entraide lorsqu'ils observent ou sont témoins de rapport de domination d'un jeune individu sur un autre. Dans les situations où la dynamique de groupe s'y prête, les participants sont invités à réfléchir individuellement à une situation où ils se sont trouvés cibles de moqueries, de vexations ou d'exclusion puis, dans un deuxième temps, à une situation où ils ont été auteurs de moqueries, vexations ou exclusion.

2/ Auprès des encadrants :

L'association forme les encadrants aux méthodes pédagogiques de traitement des faits de harcèlement, possibles aussi en cas de bizutage, en amont des procédures disciplinaires pour permettre aux persécuteurs d'accéder à la sanction (méthode de la préoccupation partagée-MPP).

La formation pour les encadrants sportifs, de 2 journées, est construite autour de deux grandes axes :

1. Caractériser et repérer

- Savoir définir, reconnaître et comprendre les mécanismes des phénomènes de harcèlement-cyberharcèlement.
- Les répercussions chez l'adolescent
- Le harcèlement, pourquoi ça marche ?
- Dynamique du harcèlement
- Profils ? Vulnérabilités ? Enjeux

2. Comment et pourquoi agir ?

- Rappel du rôle des adultes - présentation des circuits institutionnels (écosystème du NAH)
- S'approprier les méthodes et identifier les difficultés et les résoudre (cibles et intimidateurs)

Ces deux journées s'organisent dans l'établissement et s'articulent autour d'un module de mise en situation. Après avoir présenté des cas pratiques, les encadrants sont amenés à se mettre en situation permettant la réflexion et la mise en place d'un plan de prévention et de prise en charge par les formés.

3/ Auprès des élèves ambassadeurs

La formation des encadrants va de pair aussi avec la formation d'élèves ambassadeurs où l'établissement demandera qui veut être volontaire ou les désignera. Les élèves ambassadeurs ont pour mission de sensibiliser leurs camarades au harcèlement, repérer les signes et agir à travers des actions de prévention dans l'établissement et sur les réseaux sociaux, selon les âges. Ce dispositif sera inclus dans le plan de prévention.

La formation a une durée de sept heures maximum.

FICHE 7 : COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

Domaine d'action et problématiques traitées

Prévention et sensibilisation aux violences sexuelles et au bizutage auprès des sportifs, en métropole et en Outre-mer : Réseau Grand INSEP et Pôles hors CREPS.

3 Prestations distinctes proposées :

Organiser une séance de sensibilisation sur la prévention des violences sexuelles (en priorité) et du bizutage dans le champ du sport aux publics suivants :

- 1. Les sportifs dont c'est la première année en pôle, qu'ils soient en structures (Écoles ou CREPS) ou hors structures ;**
- 2. Les stagiaires en première année de formation BP JEPS, DE JEPS, DES JEPS au sein du réseau Grand INSEP ;**

Pour les jeunes, l'intervention durera 1h30 afin de les former à la qualification juridique des infractions sexuelles, aux limites de certains comportements déviants constituant des bizutages interdits par la loi ou encore, l'enjeu primordial pour un jeune mineur, de déterminer, dans son entourage, une « personne de confiance ».

- 3. Les encadrants et les agents qui n'ont pas reçu la sensibilisation 2019/2020/2021 et les arbitres qui le souhaitent.**

Pour les adultes, l'intervention est d'une durée de 2h et porte sur les comportements élémentaires à adopter pour ne pas créer de situations tendancieuses, les former aux obligations légales qui les concernent et les rendre compétents pour recevoir la parole d'un mineur victime.

Objectifs

Éveiller les consciences sur ces deux problématiques, dans la mesure où 73 % des sportifs et 70 % des stagiaires en formation n'ont jamais été sensibilisés sur les questions de bizutage et de violences sexuelles.

Moyens d'action

L'association compte proposer deux sensibilisations différentes avec un discours et une approche adaptés en fonction des publics à sensibiliser en privilégiant l'échange et les discussions.

Après l'intervention, un temps d'entretien avec l'intervenant sera proposé pour ceux qui souhaitent libérer leur parole. Les personnes venues se confier s'entreprendront ensuite par téléphone avec la psychologue de l'association qui les orientera si nécessaire vers d'autres professionnels.

À la fin de chaque intervention, l'intervenant Colosse fera un point sur le déroulement de la session et sur les témoignages reçus avec le directeur et un professionnel de santé de l'établissement.

Sur les actions Grand Insep, il est proposé de réaliser 5 interventions par Région, 2 au sein des CREPS et 3 hors CREPS, ainsi qu'une sensibilisation dans les régions suivantes : Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie, Guyane, La Réunion, Antilles.

Axe 3

Prévention des violences

FICHE 8 - FIGHT FOR DIGNITY

Domaine d'action et problématiques traitées

Aux violences physiques, sexistes ou sexuelles succèdent de multiples troubles qui relèvent du choc post-traumatique. Dissociation corps/esprit, mise à distance, manque de confiance en soi... Dans ce cadre, l'association propose une activité **physique adaptée**, le karaté, qui prend toute sa place dans le processus de reconstruction. Les séances sont un moment où les femmes peuvent venir « en toute fragilité » **comme le disait une des participantes**. La méthode Fight for Dignity permet une prise en charge globale de ces femmes pour qu'elles puissent s'envisager telles qu'elles sont : des survivantes, des combattantes.

En présentant les conséquences post-traumatiques et l'action thérapeutique de reconstruction des victimes, il s'agit de susciter chez les sportifs « une maturité » à avoir sur le sujet des violences sexuelles, en abordant les conséquences pour les victimes comme axe de prévention des violences sexuelles.

Prestation proposée :

Proposition d'une intervention de sensibilisation en deux temps :

1^{er} temps : sensibilisation à la reconstruction par le sport des femmes victimes de violences.

Ce 1^{er} temps de l'intervention portera non pas sur des séances de karaté mais sur « la compréhension du continuum des violences et des répercussions de ces violences sur l'état physique et psychique des femmes », afin de sensibiliser tout public (jeunes et encadrants) et les victimes potentielles et auteurs potentiels sur les conséquences traumatiques d'une violence sexuelle.

2^e temps : sensibilisation aux violences dans le sport.

Avec la campagne « Ensemble, combattons le silence », seront mises à disposition des sportives et sportifs des affiches et un carnet pour aider les témoins ou victimes de violences.

Moyens d'action :

Intervention d'une durée de 3 heures dans les établissements du réseau Grand Insep.

FICHE 9 : RESPECT ZONE

Domaine d'action et problématiques traitées

Prévenir la banalisation de toutes les formes de discriminations en ligne ou «haine en ligne» (racisme, antisémitisme, LGBT+phobies, sexisme, etc.) et de harcèlements.

Prévenir la banalisation des incivilités et violences physiques et/ou psychologiques en ligne

Prévenir les violences sexuelles en ligne et informer les victimes des dispositifs d'accompagnements et signalements

Prévenir les atteintes à l'intégrité des personnes par une formation aux risques des moyens numériques grâce à une meilleure utilisation des outils numériques

2 Prestations distinctes proposées

Le projet est destiné aux structures et établissements de l'INSEP, du réseau Grand INSEP, aux pôles fédéraux, aux CREPS (ainsi que les sportifs hors-CREPS)

Pour les pratiquants :

- « Jeunes sportifs et jeunes sportives » : âgés de 12 à 19 ans environ (scolarisés de la 6^e à la Terminale/L2). De plus, notamment pour des acteurs exposés publiquement du fait de leurs activités sportives comme praticiens ou encadrants, les interventions sensibilisent les bénéficiaires aux problématiques de «e-reputation» et aux enjeux de l'expression des sportifs de haut niveau.

Pour les encadrants :

- « Encadrants sportifs » : cadres techniques.
- « Encadrants équipe pédagogique, référents vie quotidienne et apparentés, et équipes médicales et para-médicales ».

Objectifs

Prévenir les incivilités, violences et discriminations dans le champ du sport à travers la prévention du risque numérique sur internet et les réseaux comme outils de travail (groupe Whatsapp entraîneur-athlètes...).

Le projet entend poursuivre l'action, déjà menée par Respect Zone avec le ministère chargé des Sports lors du plan 2020-2021 « Éthique et Intégrité », de sensibilisation dispensée auprès du Grand réseau INSEP ainsi que des fédérations sportives. Respect Zone souhaite intensifier son action à destination des structures membres du réseau Grand INSEP.

Moyens d'action

- Formation/sensibilisation de formateurs et community managers : encadrement (formation : 1 journée ou sensibilisation : ½ journée) + accompagnement ;
- Sensibilisation de sportifs.

En présentiel ou distanciel (**multimodal**)

En métropole comme en Outre-mer : Antilles-Guyane : présentiel / Réunion : présentiel

FICHE 10 - COMITÉ NATIONAL CONTRE LE BIZUTAGE (CNCB)

NB : Cette année, le partenariat n'a pas été renouvelé au niveau national, l'association souhaitant que les outils élaborés pour la saison sportive 2020 puissent être exploités.

Problématique et Objectif :

Le CNCB poursuit les missions suivantes :

- Recueillir les témoignages par Email, par téléphone ou par courrier, en assurant la plus grande discrétion voire l'anonymat s'il est souhaitable ou souhaité.
- **Écouter, conseiller et apporter son soutien aux victimes, à leurs familles et à tous ceux qui osent témoigner.**
- Interpeller les responsables des établissements concernés par le bizutage.

Prestations :

Les outils du CNCB sont à votre entière disposition pour réaliser des sensibilisations auprès des encadrants et des pratiquants.

* *Site internet du CNCB ≥ Responsabilités ≥ Les encadrants sportifs :*

<https://www.contrelebizutage.fr/responsabilites/les-encadrants-sportifs/>

* *Maquette de sensibilisation dans le sport : site du ministère chargé des Sports :*

<https://www.sports.gouv.fr/ethique-integrite/>

* Si vous souhaitez une intervention du CNCB, celle-ci sera prise en charge par l'établissement

FICHE 11 - ASSOCIATION DES OLYMPIENS FRANÇAIS (AOF)

Domaines d'action et problématique

L'association des Olympiens Français (AOF) est aujourd'hui présidée par Valérie BARLOIS-LEROUX. Elle **fédère les Olympiens et Olympiennes** français, et fait le choix de s'engager et d'œuvrer pour que le sport soit synonyme d'éthique et valeurs, en faveur donc du SPORT RESPECT.

Elle initie une démarche ambitieuse pour le cycle 2021/2024, avec et en faveur des Olympiens et des Olympiennes, ainsi qu'avec toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager et agir, à ses côtés, sur cette thématique.

La 1^{re} étape est intervenue en septembre 2021, et devra permettre, à terme, d'identifier, parmi la communauté des Olympiens français, 2 athlètes (1 femme/1 homme) référents de leur fédération, pour assurer le rôle d'ambassadeur et d'ambassadrice du sport Respect pour l'AOF. Ils et elles porteront la démarche auprès des sportifs et sportives de leur propre discipline, en lien avec leur fédération et notamment les CTS référents violences sexuelles au sein de la DTN. De telles interventions sont également envisageables dans les CREPS du territoire.

Un moment fort de valorisation des bonnes pratiques autour de l'éthique et des valeurs du sport, notamment la prévention des violences sexuelles, constituera un axe majeur. Cette démarche trouve encore plus de sens dans la perspective des JOP de Paris 2024.

En s'appuyant sur communauté des Olympiens français et dans le cadre du haut niveau, l'objectif sera, par l'exemple de ce qu'ils et elles représentent, de montrer que le sport va :

- Au-delà de la performance puisque c'est un outil de dialogue et de cohésion sociale, qui permet d'atteindre des objectifs de paix et d'égalité, dès lors que les valeurs sont bien inculquées,
- Démontrer qu'aucune victoire, qu'aucune médaille, ne justifie qu'un sportif ou une sportive ne subisse une quelconque violence ou harcèlement.

Valérie BARLOIS-LEROUX, olympienne, Présidente de l'AOF, est également membre du Comité exécutif de l'Association Mondiale des Olympiens (WOA) et relaye ainsi à l'international les bonnes pratiques initiées en France afin qu'elles soient dupliquées à l'étranger.

Prestations

Témoignages d'Olympiennes et d'Olympiens et de Paralympiennes et Paralympiens auprès des jeunes en CREPS, en lien avec les CDOS et/ou les CROS.

Moyens d'actions

Déplacement en établissement pour des interventions en présentiel pour que les Olympiens ambassadeurs s'adressent aux sportifs.

Axe 4

Accueillir la parole sur des violences sexuelles

FICHE 12 - LA VOIX DE L'ENFANT (LVDE)

Domaine d'action et problématiques traitées

L'association défend et promeut le respect de l'enfant contre toutes formes de maltraitance y compris dans le Sport.

La Voix de l'Enfant, c'est d'abord une Offre en matière d'écoute, de conseil et/ou d'orientation, aujourd'hui en lien avec la Cellule Signal Sports concernant toute situation de violences sur enfants (notamment sexuelles) dans le monde du sport qui parviendrait directement à La Voix De l'Enfant, ou qui serait relayée par la Cellule.

LVDE pilote également la mise en place, avec le ministère de la Justice, des unités d'accueil pédiatrique de l'enfance en danger (UAPED) sur la question de l'audition du mineur pour des faits de violences sexuelles, forte de son expertise.

LVDE est ainsi en lien tant avec la Justice qu'avec Signal-Sports pour travailler sur la question des modes d'accueil de la parole des victimes mineures.

À ce titre, il est rappelé la nécessité de distinguer « accueillir la parole » à laquelle les encadrants peuvent être confrontés, de « recueillir la parole » qui exige une compétence et qui relève des seuls enquêteurs professionnels (autorité judiciaire, SDJES) pour ne pas multiplier les « auditions » de la victime.

Prestation proposée :

Projet pilote de sensibilisation/information aux repérages et conduites à tenir pour les encadrants (référents dans les fédérations, dans les CREPS...).

La Voix De l'Enfant a élaboré une fiche réflexe à destination des personnes intervenant auprès d'enfants et d'adolescents, à laquelle est adossée une demi-journée d'information (et une demi-journée d'évaluation) visant à sensibiliser les professionnels et bénévoles aux repérages et conduites à tenir en cas de suspicions / révélations de maltraitances sur des enfants.

Une formation à l'accueil de la parole est ainsi dispensée.

Moyens d'action :

Une demi-journée de sensibilisation auprès des équipes encadrantes / référent éthique / référent prévention... dans les établissements du réseau Grand Insep

FICHE 13 : LES PAPILLONS

Domaine d'action et problématiques traitées

- **Prévention et sensibilisation** de toutes les maltraitements infantiles (violences sexuelles, violences physiques, psychologiques, harcèlement, bizutage...).

Prestation proposée

- Permettre avec les établissements intéressés de déployer des boîtes aux lettres pour encourager les victimes le désirant de faire part, par écrit, des souffrances auxquelles elles ont été confrontées. Il s'agit aussi, pour ces mêmes établissements, de faire appel à l'expérience de l'association pour prendre en charge les victimes, au terme d'un protocole qui aura été établi d'un commun accord.

Objectifs

- L'objectif premier de l'association, à travers le dispositif de la boîte aux lettres, est d'encourager la libération de la parole des victimes (et en premier lieu des mineur(e)s) par écrit (lorsque l'expression verbale des maux est impossible). Ceci renvoie à l'enjeu que peut représenter l'écrit dans la libération de la parole des victimes. L'écrit peut faciliter cette mise à distance dont les victimes peuvent avoir besoin pour exprimer le mal qui leur a été fait. En d'autres termes, l'écrit (et le support qui va permettre de le recueillir) doit être vu comme une offre complémentaire et non concurrente de sensibilisation.

Moyens d'action

- Le dispositif de boîte aux lettres s'adresse à tous les mineur(e)s en âge d'écrire, sans distinction de sexe, d'âge, ou autre discrimination. Il est gratuit. Les boîtes aux lettres seront installées dans des lieux accessibles au sein des établissements qui se trouvent sur des territoires où l'association dispose de référents, soit à ce jour plus de 64 départements.

FICHE 14 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES DE PRÉVENTION FILM/ PROJECTION / DÉBAT

Pour rappel, la direction des Sports met à votre disposition gratuitement, pour projection puis débat entre sportifs eux-mêmes, et entre encadrants eux-mêmes :

1/ Le film « SLALOM » sur les violences sexuelles et la relation entraîneur-entraîné :

Lyz, 15 ans, vient d'intégrer un prestigieux programme de ski-études du collège de Bourg-Saint-Maurice. Fred, ex-champion et désormais entraîneur, décide de tout miser sur sa nouvelle recrue. Galvanisée par son soutien, Lyz s'investit à corps perdu, physiquement et émotionnellement. Elle enchaîne les succès, mais bascule rapidement sous l'emprise absolue de Fred.

NB : support envoyé à chaque établissement ; à disposition sinon auprès de la direction des Sports

2/ Le téléfilm « Service volé » sur le combat de plusieurs sportives victimes de violences sexuelles par le même entraîneur pendant plusieurs années :

Adaptée du livre *Service volé, une championne rompt le silence* d'Isabelle Demongeot (paru aux éditions Michel Lafon), ce téléfilm retrace l'histoire d'Isabelle Demongeot, championne de tennis française qui vient à révéler après 30 ans de silence, les viols qu'elle a subis durant sa jeunesse par son entraîneur pendant 9 ans. Après la découverte d'autres victimes, elle recueille 25 témoignages, dont deux non prescrits. Un combat pour la reconnaissance des victimes et un combat judiciaire s'engagent alors contre leur prédateur, toujours entraîneur depuis les faits. Et un combat pour protéger les futures joueuses.

NB : contact du réalisateur Jérôme Foulon à demander auprès de la direction des Sports

3/ Le documentaire de Canal+ « Faut qu'on parle » sur l'homophobie, la peur du coming-out, et sur la santé psychologique des athlètes et en particulier celle des adolescents :

6 jeunes champions brisent le tabou. Collectivement. Ils évoquent leur homosexualité pour la première fois. Ils racontent les difficultés éprouvées, la souffrance de devoir se cacher. Ils portent un message d'espoir et décrivent un milieu du sport qui petit à petit s'ouvre.

NB : contact du réalisateur Lyes HOUHOU à demander auprès de la direction des Sports

4/ Le film « La couleur de la victoire » sur l'égalité des droits, en correspondance avec les valeurs de la République.

Les exploits du sprinteur afro-américain Jessie OWENS, quadruple médaillé d'Or au JO de Berlin en 1936, camouflet au nazisme.

NB : partenariat conclu avec l'Association 733 qui promeut le film ; contact à demander auprès de la direction des Sports

FICHE 15 : STRUCTURES EN APPUI DE LA CELLULE SIGNAL-SPORTS

Ces structures peuvent être sollicitées par les établissements dans l'accompagnement des victimes, y compris l'accompagnement de l'entourage sportif et familial

Si la victime est mineure en métropole : la Voix de l'Enfant

La Voix de l'enfant a une mission de protection et de défense des enfants victimes de toute forme de violence sur le territoire national mais aussi à l'étranger. Elle propose un accompagnement juridique aux familles par une équipe de juristes et d'avocats pour apporter une réponse adaptée aux besoins de l'enfant.

Pour en savoir plus : <https://www.lavoixdelenfant.org/>

Si la victime est mineure dans les territoires ultra-marins : l'Enfant Bleu

L'Enfant bleu a une mission de protection et de défense des enfants victimes de toute forme de violence sur le territoire national mais aussi à l'étranger. Elle propose :

- Des prises en charge psychologiques d'enfants et d'adultes ayant été victimes de maltraitance durant leur enfance.
- Des groupes de parole thérapeutiques pour adultes.
- De l'aide juridique.
- Des actions de formation auprès des professionnels au contact d'enfants (IUFM, travailleurs sociaux, infirmières, puéricultrices, écoles de police...).
- Des actions de prévention : écoles primaires et secondaires concernant plusieurs milliers d'enfants.

Pour en savoir plus : <https://enfantbleu.org>

Si la victime est majeure : Le Comité Éthique et Sport

Le Comité Éthique et Sport prend en charge les victimes de maltraitements ou discriminations, les accompagne et les conseille sur les démarches à suivre. Un soutien psychologique, juridique et, si besoin, médical est assuré, bénévolement

Pour en savoir plus : <http://www.ethiqueetsport.com/>

Si la victime est majeure et a subi des violences durant son enfance (faits parfois anciens) : l'Enfant Bleu

Voir supra : <https://enfantbleu.org>

En cas de décès de la victime, pour l'accompagnement de l'entourage sportif et familial : EMPREINTES

Empreintes développe un accompagnement du deuil de tous et partout, direct (ou indirect en formant des référents sur le deuil). Que l'on soit adulte, adolescent, enfant... ou que le deuil soit récent ou ancien. Et ceci quelle que soit la cause du décès et les liens avec le défunt. Empreintes intervient aussi après des accidents collectifs, des attentats, ou une classe endeuillée suite au décès d'un élève... par exemple.

Accompagnement : un soutien individuel ou en groupe, par téléphone, Skype, mais aussi en présentiel en face à face individualisé, ou à travers des rencontres en groupe, des formations ou des supervisions.

Pour en savoir plus : <https://www.empreintes-asso.com>



MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

95 avenue de France
75650 Paris Cedex 13

Suivez-nous sur    